

PROCÈS-VERBAL DU  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE  
L'ÉCOLE PIERRE-DE-ST-OURS

Centre de service scolaire de Sorel-Tracy  
École PIERRE-DE-ST-OURS

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 17h00 la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Pierre-de-St-Ours tenue le 30 septembre 2025 à 17 h 00 à l'école Pierre-de-St-Ours, 2537, rue Immaculée Conception, Saint-Ours à laquelle sont présents :

Membres

|                         |   |                               |   |
|-------------------------|---|-------------------------------|---|
| Mme Véronique Fleurent  | ■ | Mme Julie Arpin               | ■ |
| Mme Jessica Beauchemin  | ■ | Mme Heidi Fugère              | □ |
| Mme Marie-Pier Fontaine | ■ | Mme Laurie Millette           | ■ |
| M Francis Bertrand      | ■ | Mme Sandryne Deschênes        | ■ |
| Mme Mélanie Allard      | ■ | Mme Chantal Laviolette (subs) | ■ |
| Mme Martine Gregoire    | ■ | M Ranjit Morin (subs)         | ■ |
| Mme Frédérick Lamoureux | ■ |                               |   |

Direction      ■

Légende : AM : Absence motivée  
ANM : Absence non motivée

CÉ.25-09-172

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Jessica Beauchemin que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement

1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 17 juin 2025
- 1.4 Suivi du procès-verbal
- 1.5 Période de questions

2. SUJETS D'INFORMATION

- 2.1 Information de la présidence
- 2.2 Information de la direction
- 2.3 Information des enseignants(es) et du service de garde
- 2.4 Information du représentant au comité de parents
- 2.5 Formulaire de dénonciation d'intérêts
- 2.6 Formation obligatoire pour les nouveaux membres

3. SUJETS DE DÉCISION

- 3.1 Nomination au poste de président et vice-président
- 3.2 Nomination représentant de la communauté
- 3.3 Adoption des règles de régie interne et calendrier des rencontres
- 3.4 Adoption des règles de régie interne du service de garde
- 3.5 Adoption du budget annuel
- 3.6 Adoption du budget de fonctionnement du C.É.
- 3.7 Approbation des contenus des COSP (3<sup>e</sup> cycle)
- 3.8 Approbation des sorties ou activités nécessitant un changement d'horaire ou déplacement à l'extérieur de l'école
  - 3.8.1 Ferme du bassin (maternelles, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>)
  - 3.8.2 Camping Bellerive (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)
  - 3.8.3 Visite de BG ou FL (6<sup>e</sup> année)
  - 3.8.4 Biophare de Sorel (6<sup>e</sup> année)
  - 3.8.5 Écluses de St-Ours (6<sup>e</sup> année)
  - 3.8.6 Piscine (401)
  - 3.8.7 Patin libre (401)
- 3.9 Activités parascolaires : soccer (ville)

- 3.10 Levée de fonds
  - 3.10.1 Autorisation pour la sollicitation
  - 3.10.2 Produits de l'érable
  - 3.10.3 K – 5 Accessoires
  - 3.10.4 Canettes
  - 3.10.5 Œufs
  - 3.10.6 Autres
- 3.11 Normes et modalités
- 3.12 Cour d'école : Don de la Caisse Populaire

**4. VARIA**

- 4.1 \_\_\_\_\_
- 4.2 \_\_\_\_\_
- 4.3 \_\_\_\_\_

**5. Date de la prochaine assemblée**

**6. Levée de l'assemblée**

### 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2025

La modification suivante doit être effectuée : don de 5000\$ de la fonderie Laperle doit être modifié par un don de 5000\$ de la famille Laperle.  
À la suite de ce changement, il est proposé par Monsieur Francis Bertrand d'adopter le procès-verbal du 17 juin 2025.

**Adopté à l'unanimité**

### 1.4 Suivi au procès-verbal

Les suivis seront discutés lors des autres points à l'ordre du jour.

### 1.5 Période de questions

Mme Chantal Laviolette mentionne qu'elle a une proposition d'activité parascolaire qu'elle aimerait présenter. M. Christian lui explique qu'elle doit d'abord faire la proposition à l'équipe école et qu'ensuite elle pourra être présentée au CÉ.

## 2. SUJETS D'INFORMATION

### 2.1 Information de la présidence

Aucun

### 2.2 Information de la direction

M Christian Bourbeau mentionne que le début de l'année se passe somme toute bien. Il y a des défis de comportements chez les petits. Il ajoute que ses difficultés sont aussi observées dans les autres écoles. Il termine en remerciant M. Bertrand et les parents bénévoles pour les activités de la rentrée.

### 2.3 Information des enseignants(es) et du service de garde

Mme Martine Grégoire indique qu'elle commence un projet de lecture en collaboration avec les élèves de 6<sup>e</sup> année. Elle ajoute que la conseillère pédagogique en mathématiques visitera chaque classe afin de travailler une stratégie de calcul nommée structure additive. Mme Sandryne Deschênes mentionne que le début d'année a été intense pour le service de garde puisqu'elle devait s'occuper de l'ouverture de celui à Sainte-Victoire. Elle est contente d'avoir une belle équipe qui a su l'aider et être autonome pendant ses absences. Jusqu'à maintenant, les pédagogiques sont un succès. L'aide au devoir commencera bientôt. M Christian Bourbeau ajoute que l'ouverture du SDG à Sainte-Victoire a changé la tâche de Sandryne et que c'est pour cette raison qu'il y a maintenant 3 éducateurs. Les parents mentionnent que M Alexandre est très apprécié par leurs enfants et soulignent son travail.

CÉ.25-09-174

**2.4 Information du représentant au comité de parents**

Aucune information pour le moment. La première rencontre aura lieu à la mi-octobre. Mme Jessica Beauchemin est la représentante au comité de parents et elle siège aussi sur le CÉ du CSS.

**2.5 Formulaire de dénonciation d'intérêts**

M Christian Bourbeau rappelle que le document doit être signé chaque année par tous les membres du CÉ.

**2.6 Formation obligatoire pour les nouveaux membres**

Mme Chantal Laviolette et M Ranjit Morin doivent suivre la formation en ligne. Celle-ci leur sera envoyée par courriel. De plus, une vérification sera effectuée afin que tous les membres du CÉ reçoivent la documentation par courriel dans les délais prévus.

**3. SUJETS DE DÉCISION**

**3.1. Nomination au poste de président et vice-président**

Mme Jessica Beauchemin dit que la formule de l'an dernier était une formule gagnante et suggère de conserver celle-ci pour cette année. Elle propose ainsi Mme Véronique Fleurent à la présidence et M Francis Bertrand au poste de vice-président.

**Proposé par Madame Marie-Pier Fontaine et adopté à l'unanimité**

CÉ.25-09-175

**3.2. Nomination représentant de la communauté**

Mme Julie Arpin indique qu'elle est intéressée à être sur le CÉ. M Francis Bertrand mentionne que M Alexandre Gauthier, technicien en loisir pour la Ville, a fait part de son intérêt à siéger. M Christian Bourbeau indique avoir eu une discussion avec le maire de la ville et celui-ci lui a dit qu'il aimerait aussi que M Gauthier soit sur le CÉ.

**Proposé par Laurie Milette et adopté à l'unanimité**

CÉ.25-09-176

**3.3. Adoption des règles de régie interne et calendrier des rencontres**

M Christian Bourbeau présente les informations importantes et les changements apportés. Il rappelle que les documents seront envoyés par courriel 7 jours avant la date du CÉ, qu'un CÉ extraordinaire est avisé 48h avant celui-ci, que 3 absences indiquent une démission et qu'il est important d'avoir le quorum. Les prochaines rencontres seront les 18 novembre, le 27 janvier, le 7 avril et le 16 juin. M Christian Bourbeau termine en disant que tous les documents seront déposés sur le site internet de l'école.

**Proposé par Véronique Fleurant et adopté à l'unanimité**

**CÉ.25-09-177**

**3.4. Adoption des règles de régie interne du service de garde**

Mme Sandryne Deschênes présente le document. Elle indique que le seul changement est au niveau des tarifs. Il est mentionné que certains parents souhaiteraient avoir un service le matin. Les parents présents se questionnent sur la faisabilité et la viabilité du projet. Ils demandent qu'il y ait un sondage d'intérêt et que des calculs soient faits avant de prendre une décision.

**Proposé par Marie-Pier Fontaine et adopté à l'unanimité**

**CÉ.25-09-178**

**3.5. Adoption du budget annuel**

M Christian Bourbeau présente le budget. Il mentionne qu'il y a environ 13 000\$ pour le fonctionnement quotidien de l'école alors que c'était près de 50 000\$ les années précédentes. Il indique que la moitié de ce budget sert aux produits ménagers et à l'impression. Il ajoute que le mot d'ordre pour l'année c'est d'utiliser les ressources que nous avons. Il effectuera aussi le travail de calculer le coût de ce qui est utilisé par le SDG afin qu'ils paient pour ce qu'ils utilisent afin de diminuer les frais dans le budget de l'école. Il termine en présentant les mesures dédiées qui représentent environ 55 000\$. Mme Julie Arpin profite du moment pour dire que l'épicerie Arpin souhaite qu'il y ait des collations tous les jeudis de l'année scolaire et qu'une fois le budget (4000\$) épuisé, ils donneront les collations aux élèves.

**Proposé par Madame Mélanie Allard et adopté à l'unanimité**

**CÉ.25-09-179**

**3.6. Adoption du budget de fonctionnement du C.É.**

Les parents proposent que le 235\$ soit utilisé pour l'achat de papeterie, de collants et/ou de collations.

**Proposé par Madame Jessica Beauchemin et adopté à l'unanimité**

**CÉ.25-09-180**

**3.7 Approbation des contenus des COSP (3<sup>e</sup> cycle)**

Mme Frédérick Lamoureux présente ce qu'est les COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle). Elle mentionne que les contenus ont été divisés entre la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année. En 5<sup>e</sup> année, ils verront les éléments en lien avec les professions et en 6<sup>e</sup> année ils se concentreront sur la transition vers le secondaire et les choix de cours.

**Proposé par Madame Mélanie Allard et adopté à l'unanimité**

3.8 Approbation des sorties ou activités nécessitant un changement d'horaire ou déplacement à l'extérieur de l'école

3.8.1 Ferme du bassin (maternelles, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>)

L'activité sera le 15 juin. Les parents disent que c'est une super activité et que c'est une belle chance d'avoir une place.

3.8.2 Camping Bellerive (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)

L'activité sera le 16 juin ou reportée au 18 juin en cas de pluie. Les parents mentionnent que la présence d'un sauveteur est obligatoire pour la piscine et souhaite que cela soit validé. Ils se questionnent sur le coût de la sortie VS l'intérêt envers celle-ci. Ils disent que le gros morceau est la location de l'autobus et que cela ne coûterait pas beaucoup plus cher pour aller plus loin. Ils demandent que le prix soit négocié ou qu'une autre activité soit proposé.

3.8.3 Visite de BG ou FL (6<sup>e</sup> année)

Activité gratuite qui sera en février 2026. Il reste à confirmer si les 2 écoles seront visitées ou seulement une.

3.8.4 Biophare de Sorel (6<sup>e</sup> année)

Activité gratuite en mai 2026

3.8.5 Écluses de St-Ours (6<sup>e</sup> année)

Activité à la fin juin, date à confirmer. C'est une activité pour les finissants. L'épicerie Arpin offre le lunch à tous les élèves et le budget finissants servira à l'achat d'un dessert glacé. Le transport sera effectué par le personnel de l'école ou par des parents bénévoles.

3.8.6 Piscine (401)

Mme Véronic Jacob souhaite aller à la piscine une fois dans l'année avec ses élèves. Des parents bénévoles s'occupent du transport et elle s'assure qu'il y ait au moins un homme pour la surveillance dans les vestiaires. Il y a un coût de 150\$ pour payer le sauveteur.

3.8.7 Patin libre (401)

Mme Véronic Jacob veut aller au patinage libre au Colisé Cardin. Le transport serait effectué par des parents bénévoles. L'activité est gratuite.

3.8.8 Azimut

Les élèves iront en sortie au théâtre. La pièce est gratuite et l'école doit payer pour les autobus. Les élèves de maternelles, 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année iront en mars tandis que les élèves de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> iront en novembre.

CÉ.25-09-182

3.8.9 Course <<J'explore mon quartier!>>

Le 7 octobre en PM, les élèves de l'école seront invités à faire un parcours de course entre l'école et la patinoire. L'activité est organisée par des parents bénévoles en collaboration avec le personnel de l'école. L'épicerie offre une collation à tous.

**Proposé par Monsieur Francis Bertrand et adopté à l'unanimité**

3.9 Activités parascolaires : soccer (ville)

Il s'agit de la même activité que l'an dernier. Mme Marie-Pier Fontaine mentionne qu'elle souhaite offrir l'inscription à un élève de l'école qui n'aurait pas la chance de participer.

**Proposé par Madame Marie-Pier Fontaine et adopté à l'unanimité**

3.10 Levée de fonds

Il est entendu que toutes les levées de fonds servent à payer la sortie de fin d'année aux élèves et que l'argent restant sera affecté au projet de la cour d'école.

CÉ.25-09-183

3.10.1 Autorisation pour la sollicitation

M. Christian Bourbeau mentionne qu'il faut autoriser M Francis Bertrand pour solliciter des dons ou des entreprises pour le projet de la cour d'école.

**Proposé par Madame Laurie Millette et adopté à l'unanimité**

CÉ.25-09-184

3.10.2 Produits de l'érable

M. Christian Bourbeau présente l'offre de service de l'érablière de North Hatley. Rapidement, les parents refusent cette offre en mentionnant qu'il y a plusieurs entreprises dans la région qui offrent ce type de produits et que l'une d'elle pourrait être intéressée.

3.10.3 K – 5 Accessoires

M. Christian Bourbeau présente la compagnie K-5 Accessoires. Celle-ci offre divers produits dont des serviettes de plage et des linges à vaisselle. Il est proposé par M. Francis Bertrand que cette campagne de financement remplace celle des recettes en pot. La livraison des produits se ferait pour le congé de Pâques.

CÉ.25-09-185

3.10.4 Canettes  
M. Francis Bertrand mentionne qu’une prochaine collecte de canette est souhaitée si des parents bénévoles sont disponibles. La date est à confirmer selon les disponibilités de ceux-ci. Depuis la dernière collecte, un montant de 2193\$ a été amassé pour la cour d’école.

3.10.5 Œufs  
M. Francis Bertrand indique qu’il n’a pas encore fait les démarches auprès des propriétaires de la Ferme St-Ours pour cette campagne de financement. Il souhaite toutefois connaître l’intérêt du CÉ avant de le faire. Tous acceptent qu’il contacte la Ferme St-Ours.

3.10.6 Autres  
Aucun

**Proposé par Madame Laurie Millette et adopté à l’unanimité**

CÉ.25-09-186

3.11 Normes et modalités  
M. Christian Bourbeau présente le document pour 2025-2026. Il indique que c’est le même que les années précédentes. Chaque classe a un résumé du document qui tient sur 2 pages. Le seul gros changement est l’abolition des épreuves CSS en anglais pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Les documents seront déposés sur le site internet de l’école et tous les parents sont invités à les consulter.

**Proposé par Madame Marie-Pier Fontaine et adopté à l’unanimité**

CÉ.25-09-187

3.12 Cour d’école : Don de la Caisse Populaire  
M. Christian Bourbeau indique qu’il faut que le CÉ accepte que le don de 15 000\$ de la Caisse Populaire soit déposé dans le budget cour d’école afin de pouvoir utiliser celui-ci.

**Proposé par Madame Jessica Beauchemin et adopté à l’unanimité**

1. Varia  
Aucun

5. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION  
La prochaine réunion du conseil d’établissement aura lieu le 18 novembre 2025 à 17h.

6. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE  
Madame Laurie Millette propose la levée de l’assemblée à 19h20.

**Adopté unanimement**

\_\_\_\_\_  
La présidence

\_\_\_\_\_  
Le secrétariat